



Normes d'exercice révisées – résumé

Les mises à jour proposées aux Normes d'exercice reflètent les changements sociétaux et les pratiques actuelles dans les professions du travail social et des techniques de travail social. L'Ordre a apporté ces changements en s'appuyant sur les commentaires des professionnels de la santé et d'autres parties prenantes.

Les principales mises à jour portent sur ce qui suit :

- l'utilisation de pronoms neutres;
- un accent plus marqué sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance;
- un langage plus simple; et
- la clarification de certains sujets en réponse aux commentaires recueillis lors de la consultation initiale.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous un résumé des mises à jour proposées réparties par section :

SECTION	RÉSUMÉ DES MISES À JOUR PROPOSÉES AUX NORMES D'EXERCICE
<i>Note explicative</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour de la clarification expliquant qu'un(e) client(e) peut être un particulier, un couple, une famille, un groupe, une personne supervisée, un(e) étudiant(e), un(e) participant(e) à une recherche, une organisation ou une communauté qui recherche ou reçoit des services professionnels
<i>Champ d'application</i>	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle mention des exigences en matière de formation et des heures de stage• Ajout d'exemples de lieux de travail courants des TS et TTS• Mise à jour indiquant clairement que la formation des étudiant(e)s fait partie du champ d'application de la pratique.• Nouvelle mention indiquant que la promotion du changement social et l'élimination du racisme et de l'oppression structurels et systémiques dans le contexte des soins directs aux client(e)s font partie du champ d'application
Principe I : Relations avec les client(e)s	<ul style="list-style-type: none">• Ajout d'un énoncé indiquant que les personnes inscrites doivent respecter le caractère unique et l'intersectionnalité de chaque client(e)• Nouvelle exigence voulant que les personnes inscrites réfléchissent à leurs valeurs, hypothèses et partis pris



Principe II : Compétence et intégrité	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle mention des perspectives sur le monde et du savoir des Autochtones dans la définition d'un ensemble crédible de connaissances professionnelles en travail social ou en techniques de travail social• Ajout de l'exigence selon laquelle les personnes inscrites doivent se comporter avec civilité, respect et équité envers autrui• Nouvelle exigence pour les personnes inscrites voulant qu'elles doivent être bien renseignées sur le rôle que les professions ont joué à perpétuer les préjudices subis par les peuples autochtones
Principe III : Responsabilité envers les client(e)s	<ul style="list-style-type: none">• Ajout de la définition du consentement éclairé• Nouvelle clarification au sujet des client(e)s qui demandent à travailler avec des personnes inscrites dans le cadre de leur pratique privée• Mises à jour visant à clarifier davantage la façon de mettre fin à la relation avec un(e) client(e)
Principe IV : Dossier de travail social et de techniques de travail social	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle révision autorisant le consentement verbal à la divulgation d'un dossier• Ajout de l'obligation de conserver les dossiers pendant 10 ans
Principe V : Confidentialité	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour de l'information sur les limites de la confidentialité et le consentement verbal• Nouvelles sections sur les politiques et processus, la divulgation de renseignements sur les client(e)s, et la pratique par voie électronique• Mise à jour expliquant à quel moment les personnes inscrites sont tenues ou ont le droit de divulguer de l'information sur un(e) client(e) sans son consentement
Principe VI : Honoraires	<ul style="list-style-type: none">• Révision de l'information sur les frais de services
Principe VII : Publicité et communication	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour des renseignements sur l'utilisation des titres et des désignations
Principe VIII : Inconduite sexuelle	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour de la définition des relations sexuelles physiques• Description révisée de ce qui constitue un comportement et des remarques de nature sexuelle
<i>Glossaire</i>	Ajout ou mise à jour de définitions : <ul style="list-style-type: none">• <i>Client(e); conflit d'intérêts; consultation; diagnostic de travail social; effort raisonnable; intérêt; intersectionnalité; mesure; relation duelle; supervision; et système client.</i>